



Gagner des augmentations de salaires et la création de postes statutaires. C'est l'urgence aujourd'hui.

COMMUNIQUÉ

Après la très forte mobilisation du 13 janvier et les nombreuses actions de la semaine suivante, les personnels de l'Éducation nationale se sont à nouveau très largement mobilisés ce jeudi 27 janvier pour exiger des augmentations de salaire et des créations de postes statutaires.

Cette nouvelle mobilisation montre le niveau d'exaspération des personnels face à la gestion de la crise sanitaire par leur ministère, mais également leurs exigences vis-à-vis des politiques menées pour les Services publics, les conditions de travail et d'étude ainsi que pour les rémunérations et les carrières.

Alors que les deux années de pandémie ont souligné l'importance de l'École et l'investissement sans faille et sans limite des personnels, ces derniers subissent toujours le gel du point du point d'indice et la baisse du pouvoir d'achat, mais aussi la dégradation continue et importante de leurs conditions de travail. Pour mémoire, celles-ci sont le résultat conjoint des réformes idéologiques du ministre Blanquer et des politiques publiques d'austérité (suppressions de postes entraînant sureffectifs dans les classes, non-remplacements, surcharge de travail, multiplication des missions, précarité renforcée...). Au-delà de la simple question sanitaire, les agent-es mobilisé-es ces dernières semaines portent des revendications globales pour transformer le système actuel, améliorer leur quotidien professionnel, garantir leur sécurité sanitaire mais également permettre à l'institution d'accueillir et former sereinement et correctement les élèves accueilli-es.

Les personnels exigent aussi que le gouvernement mette fin immédiatement au déclassé qui les subissent depuis des décennies et qui se matérialise par des rémunérations parmi les plus faibles des pays de l'OCDE. Ainsi, avec la CGT Éduc'action, les personnels de l'Éducation nationale exigent toujours **une augmentation immédiate de 400 € pour tou-ttes**, un SMIC à 2000 € brut, le **dégel de la valeur du point d'indice avec le rattrapage des pertes antérieures**, l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation et **l'égalité salariale** entre les femmes et les hommes. Ils exigent un **plan d'urgence immédiat pour l'École** avec des créations de postes statutaires permettant une prise en charge digne de tous les élèves, des conditions de travail et d'étude satisfaisantes et **la fin de la précarité** dans notre ministère.

C'est pour cela que la CGT Éduc'action appelle tous les personnels à rester mobilisés pour construire le rapport de force permettant de gagner sur ces revendications. Elle les appelle à nouveau à se réunir en assemblées générales ou heures d'informations syndicales pour discuter collectivement des suites à mener (y compris par la grève) et soutiendra toutes les mobilisations. Elle a déposé un préavis de grève pour tout le mois de février.

Dans ce cadre, la CGT Éduc'action invite les personnels mobilisés à se saisir de la date du 1^{er} février, jour de grève du secteur médico-social et de mobilisation contre la répression syndicale dans l'académie de Clermont-Ferrand.

Montreuil, le 27 janvier 2022